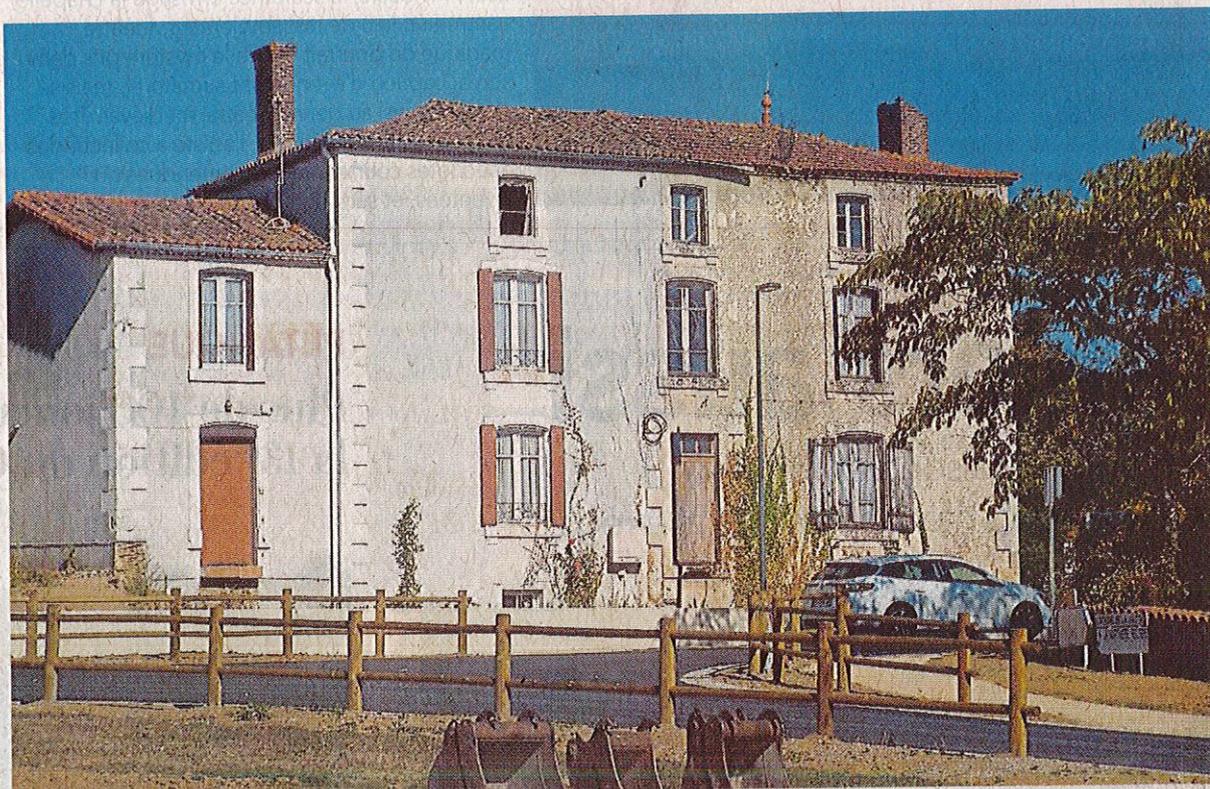


# Une nouvelle vie pour l'épicerie

Les conseillers municipaux se sont réunis, jeudi, avant le futur vote du budget. Le projet de reprise de l'ancienne épicerie s'est précisé.



Le choix de la maîtrise d'œuvre pour le projet de la maison Pineault est attribué.

L'achat de l'ancienne épicerie, fermé depuis 35 ans, fait partie d'un premier projet de la commune nouvelle. Un bâtiment de 300 m<sup>2</sup>, doté d'un terrain de 6 000 m<sup>2</sup>, il s'agirait de transformer la bâtisse en maison des associations qui pourrait s'appeler Le Relais Francette. Le dossier est en cours pour le choix de la maîtrise d'œuvre depuis quelques mois. Sur 23 dossiers proposés, 8 entreprises ont fait une offre. La commission bâtiment explique « les plis ont été ouverts, deux ne correspondent pas au prévisionnel et sont donc non recevables, six autres can-

didats sont autour de chez nous... ». L'Atelier architecture Nathalie Lambert à Burie en Charente-Maritime a finalement été retenu pour une somme de 43 624,93 € HT pour toutes les missions.

## BUDGET 2018

Le maire Benoît Piron annonce que des amortissements comptables vont concerner Soutiers, Eric Cathelineau, maire délégué, précise : « il s'agit de subventions concernant les travaux d'enfouissement de réseau et d'une durée d'amortissement de 5 ans... » et de frais de gardien-

nage de l'église de Saint-Pardoux pour un montant de 120,97 €. Place à l'approbation du budget 2018 « le dernier ensemble, puisque le prochain sera voté par la nouvelle équipe en 2019 » indique Benoît Piron. Jean-Pierre Dumez, délégué à la commission financière, demande d'approuver le compte de gestion et compte administratif du budget principal et des budgets annexes de Saint-Pardoux-Soutiers : il est approuvé à l'unanimité.

Suite →



Les travaux de la ferme thérapeutique de La Bazonnaire ont commencé. Tracto-pelle et autres engins se relayent pour préparer le terrain afin de commencer la construction des 22 logements neufs destinée à recevoir des personnes en situation de fragilité psychique. Fin des travaux prévus début 2020.

## **BUDGET 2019**

Dans le budget principal, le total prévu des dépenses et recettes de fonctionnement s'élève à 1 525 927,64 €, les dépenses et recettes d'investissement à 1 292 033,00 € (deux abstentions). Concernant le budget annexe du village des Chaumes, il a été approuvé à l'unanimité mais deux voix se sont élevées contre le budget annexe de l'ensemble immobilier Le Poirier.

## **ADMINISTRATIF**

Dans le cadre GEMAPI, le conseil accepte la proposition de la Communauté de communes de créer un nouveau syndicat. Le lancement de consultation pour la protection des données est autorisé, ainsi qu'une consultation prévoyance, maintien des salaires. Aurélie Noirtault passe à 26 heures de travail semaine.